

COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 1^{er} JUIN 2018

Etaient présents : Mmes FÉVRIER, PASQUIER
MM. PANNIER, POUSSE, FOURNIER, GOUPY, RICHET,
RADIGUE, SIMON

Etaient excusés : Mme BIGOT donne pouvoir à Monsieur PANNIER
Mme PEREIRA donne pouvoir à Madame FÉVRIER
M. JOURDAIN donne pouvoir à RICHET Bruno
Mme HUBERT

Secrétaire de Séance : Mme PASQUIER

L'an deux mil dix huit, le premier juin à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 mai 2018, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur PANNIER Olivier, Maire.

A l'ouverture de la séance, une minute de silence est observée pour le décès de Monsieur BOULARD Jean-Claude, Maire du Mans, Président du Pays du Mans et ancien sénateur.

Le compte rendu de la réunion du 27 avril 2018 ne suscite aucune remarque particulière.

✓ **Choix entreprise travaux voirie 2018**

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux l'analyse des offres relative au marché concernant les travaux de voirie 2018.

Un avis a été déposé sur le site Sarthe Marchés Publics dont les plis devaient être déposés au plus tard le 28 mai 2018 à 12h.

Cet avis a fait l'objet de 43 visites sur le site dont 12 dossiers ont été retirés :

- Aucun dépôt par dématérialisation n'a été effectué
- Les entreprises Beauce Sologne Travaux Publics et HRC n'ont pu répondre en raison d'une surcharge de travail de leur bureau d'études
- Deux offres ont été déposées (COLAS et ENTREPRISE LOCHARD – BEAUCÉ).

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

Prix : 80%

Valeur technique : 20%

Le classement des offres est le suivant :

1. L'Entreprise LOCHARD – BEAUCÉ
2. L'Entreprise COLAS

Après avoir pris connaissance de cette analyse des offres, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de retenir le classement des offres et d'attribuer le marché à l'Entreprise LOCHARD – BEAUCÉ pour un montant de 56 572,50 € HT soit 67 887,00 € TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché et tous documents s'y rapportant.

Pour la partie de route mitoyenne avec Saint Biez en Belin, l'Entreprise LOCHARD – BEAUCÉ adressera un devis à la commune de Saint Biez en Belin aux mêmes conditions du marché soit 3 385 € HT soit 4 062 € TTC.

✓ Remplacement poteau incendie

Suite à la reconnaissance opérationnelle par le SDIS des poteaux incendie, il a été constaté que le poteau incendie situé à Belin est hors service.

Aussi, un devis a été demandé au SIDERM (Syndicat mixte pour l'alimentation en eau potable) que Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux. Ce devis s'élève à 1930 ,51 € HT soit 2 316, 61 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide du remplacement du poteau incendie situé à Belin et accepte le devis du SIDERM pour un montant de 1930 ,51 € HT soit 2 316, 61 € TTC.

Cette dépense sera imputée à l'article 21568 (Matériel et outillage d'incendie et de défense civile) du Budget 2018 de la commune.

✓ Questions d'Actualité

Épicerie

Monsieur PANNIER fait part aux conseillers municipaux de la signature de l'acte d'achat du fonds de commerce de l'épicerie à l'étude de Maître GUYON d'Ecommoy est prévue le 8 juin prochain.

Pour information, Monsieur le Maire a fait visiter l'épicerie à une personne intéressée ce matin.

Pour information

Monsieur PANNIER indique avoir reçu un courrier en date du 17 avril 2018 du Conseil Départemental concernant notre demande d'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes à la traversée de Saint Ouen en Belin.

Il est indiqué que la RD32 et la RD139 sont des routes du réseau 1B ; à ce titre, elles complètent le réseau 1A et 1A+ afin que les principales communes soient desservies dans des conditions satisfaisantes. Elles possèdent donc les caractéristiques suffisantes pour supporter le trafic des poids lourds assurant la desserte locale des territoires.

Les poteaux téléphoniques de la sortie de l'agglomération au carrefour de l'Espérance sont prévus être déposés.

Le Chauffe-eau hors service du stade sera remplacé le 14 juin prochain par l'entreprise JARRY d'Ecommoy.

Le recensement de la population aura lieu en 2019 du 17 janvier au 16 février.

Le Conseil Municipal est invité au challenge de football en souvenir de Bruno PASQUIER (Nono) organisé par l'USSOB le Samedi 9 juin prochain au Stade de Saint Ouen en Belin. Quatre clubs y participeront (Coulongé, Laigné/St Gervais, Moncé en Belin et St Ouen/St Biez).

L'inauguration de l'Ecole de Musique intercommunale située à Laigné en Belin aura lieu le 30 juin 2018.

Un marché local organisé par la Communauté de Communes « Orée de Bercé Belinois » aura lieu à Moncé en Belin le 9 septembre 2018.

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019.

Monsieur PANNIER indique qu'une rencontre avec Madame FONTENEL PERSONNE, Députée est prévue le 7 juin prochain à 14h 30 à sa permanence à Ecommoy pour évoquer l'avenir du commerce local notamment l'épicerie.

Monsieur RICHET indique que le Café des Parents sur le thème des « ados et le numérique » prévu le mercredi 30 mai dernier au local des jeunes a été annulé faute de participants.

La boîte à livres va être customisée le mercredi 6 juin prochain si les conditions météorologiques le permettent.

La plaquette Saint Ouen fête l'été est en cours d'élaboration et la distribution dans les boîtes aux lettres sera effectuée du 22 au 24 juin 2018.

Saint Ouen fête l'été aura lieu le Vendredi 6 Juillet 2018 sur la place avec l'animation par la compagnie Tétrofort avec la participation du Restaurant L'Audonien et de la Boulangerie.

Dans le cadre de la commission Cadre de vie, Madame FÉVRIER fait part du passage du jury régional le 10 juillet prochain.

Aussi, un hôtel à insectes va être construit par les résidents du Foyer de vie ANAIS de Luché Pringé, Association d'Action et d'Insertion Sociale.

Ce foyer cherche à favoriser l'épanouissement de ses résidents comme par exemple cet hôtel à insectes qui sera installé le 4 juillet prochain dans le verger près de la butte.

Une rencontre très riche d'enseignements avec quatre résidents et deux éducateurs a déjà eu lieu le 23 mai dernier.

Madame FÉVRIER remercie les bénévoles pour la plantation des fleurs le mercredi 23 mai dernier. Les fleurs qui, étaient auparavant achetées chez DAOUST (incapacité de fournir les commandes) ont dû être prises chez un fournisseur du Lude, l'entreprise RENOUE.

Madame FÉVRIER fait part aux conseillers municipaux qu'en commission culturelle et sportive de la CDC, ils ont émis l'idée de demander la réhabilitation du gymnase de Chardonneux de Saint Biez en Belin pour des activités sportives à vocation communautaire.

La séance est levée à 22h 10 mn

La prochaine réunion est prévue le 22 juin 2018 à 20h 30.

La Secrétaire de séance,